HAL open science

Quelles propositions économiques des candidats à l'élection présidentielle ?

Guillaume Allegre, Pierre Madec, Mathieu Plane, Xavier Ragot, Aurélien Saussay

To cite this version:

Guillaume Allegre, Pierre Madec, Mathieu Plane, Xavier Ragot, Aurélien Saussay. Quelles propositions économiques des candidats à l'élection présidentielle ?. 2017, pp.1 - 24. hal-03471814

HAL Id: hal-03471814

https://sciencespo.hal.science/hal-03471814v1

Submitted on 9 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ofce

policy brief

16 | 14 avril 2017

QUELLES PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

Coordination : **Xavier Ragot et Mathieu Plane**
Auteurs : **Guillaume Allègre, Pierre Madec, Mathieu Plane, Xavier Ragot, Aurélien Saussay**
OFCE, Sciences Po Paris

RÉSUMÉ

Ce document propose une comparaison des programmes économiques de cinq candidats principaux à l'élection présidentielle de 2017 : François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon. L'analyse porte sur quatre thèmes, qui seront les enjeux économiques du prochain quinquennat. Le premier (sans préjuger de l'ordre d'importance) est le rétablissement des comptes publics, qui conditionne le respect des engagements européens, et éventuellement la sortie du cadre actuel. Le deuxième est le pouvoir d'achat des ménages et la réduction des inégalités, ce qui inclut la réduction du chômage. Le troisième porte sur la compétitivité et la capacité exportatrice de la France. Enfin, le dernier thème, loin d'être le moins important, est celui de la transition énergétique et du climat.

De cette comparaison, la cohérence de chaque candidat se dessine. François Fillon veut réaliser des transferts vers les entreprises et réduire fortement les déficits publics structurels pour accroître la compétitivité, au risque d'une compression du pouvoir d'achat des ménages les moins aisés et d'un accroissement des inégalités. Jean-Luc Mélenchon parie sur une relance par la demande et l'investissement au risque d'une dérive des finances publiques et d'un creusement marqué du déficit extérieur. Benoît Hamon mise sur la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté monétaire au risque de sous-estimer le coût de la mise en place de son revenu universel d'existence et d'une dégradation de la compétitivité-prix des entreprises. Emmanuel Macron veut utiliser les gains attendus du retour de la crois-sance pour améliorer la situation des agents au risque de rester dans une phase de croissance modérée. Enfin, la sortie de l'euro proposée par Marine Le Pen est une rupture radicale qui rend la comparaison délicate, mais sera plus importante dans ses effets que les nombreux transferts, coûteux pour les finances publiques, vers les ménages français.

Cette comparaison permet aussi de mettre en évidence des contradictions dans les programmes économiques des candidats. Enfin, le flou sur le financement des mesures ne permet pas une évaluation complète des programmes. Les analyses suivantes sont donc des appréciations partielles des effets des programmes des candidats.

SciencesPo

L'évaluation économique des programmes des candidats à l'élection présidentielle est essentielle afin de vérifier que les projets ont les moyens de leurs ambitions. Elle révèle aussi, au moins implicitement, l'état de la France perçu par chaque candidat. Cette évaluation comporte cependant plusieurs risques. Le premier provient du caractère toujours lacunaire des programmes. Les détails des mesures manquent parfois pour estimer les impacts sur l'emploi ou le budget de l'État. Par exemple, Benoît Hamon propose d'augmenter le salaire minimum d'un montant non spécifié. François Fillon veut décentraliser la négociation salariale au niveau de l'entreprise, sans détail institutionnel. Emmanuel Macron veut lancer un grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros sur le quinquennat sans que le détail de la montée en charge et la nature des projets ne soient précisés. Jean-Luc Mélenchon propose la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle qui garantit la continuité du revenu en cas de perte d'emplois sans chiffrages. Enfin, Marine Le Pen veut sortir de la zone euro, ce qui amènerait l'Europe dans des zones de turbulences et d'incertitudes inédites.

De fait, l'évaluateur est obligé de faire de nombreuses hypothèses. Cette situation pourrait l'amener à évaluer soit le programme qu'il voudrait voir appliqué, soit, au contraire, le programme qu'il voudrait rejeter, suivant le candidat concerné. Des programmes partiels permettent de réaliser des évaluations partiales, ce que nous souhaitons éviter

Le second risque, plus subtil, est de présenter des évaluations de manière trop agrégée, sur la croissance par exemple, sans évaluer les effets redistributifs des mesures entre ménages ou secteurs institutionnels. En effet, les impacts des programmes sur le budget de l'État et possiblement sur la croissance sont mesurés avec des modèles macroéconomiques utilisés pour l'évaluation *ex ante* des réformes, comme le modèle *emod.fr* de l'OFCE ou le modèle *Mésange* du Trésor. Cependant, ces variables agrégées cachent les effets différenciés des mesures sur différents ménages et acteurs[1]. Le détail des mesures est très loin de permettre ces exercices de manière systématique.

Enfin, si l'évaluation doit se soucier des détails des mesures, les orientations générales et « cohérences » des programmes ne doivent pas être occultées. Si ces cohérences ne sont pas une condition suffisante pour penser que les programmes sont applicables, elles en sont probablement une composante nécessaire.

Une comparaison autour de quatre thèmes

Nous avons donc choisi une évaluation comparative et multidimensionnelle des programmes, autour de quatre enjeux économiques. La hiérarchie entre ces enjeux est précisément ce qui différencie les candidats, la liste suivante ne présume pas de l'importance relative de chacun.

La trajectoire des déficits et des dettes publics est essentielle pour comprendre les marges de manœuvres budgétaires disponibles pour l'ensemble des autres politiques. Le cadrage général de l'évolution des finances publiques dans une situation de neutralité politique, c'est-à-dire dans le respect de la trajectoire budgétaire du programme pluri-annuel du Projet de loi de Finances 2017 en conformité avec le Pacte de stabilité, a été réalisé par l'OFCE[2]. Ce dernier est utilisé pour estimer le réalisme des prévisions des candidats en termes de croissance, de chômage, de déficit. Les trajectoires budgétaires des candidats permettent aussi de vérifier le respect des règles européennes, notamment celles du Pacte de stabilité et de croissance. Si l'ambition européenne,

1. Par exemple, l'évaluation par l'OFCE de la proposition de Revenu universel de Benoît Hamon (P. Madec et X. Timbeau, 2017 : « RUE : une ambition à financer, *OFCE le blog*, 29 mars) a demandé l'utilisation d'outils de micro-simulation, comme INES, afin de véritablement quantifier les montants en jeu et les effets de transfert de ressources entre les ménages.

2. Voir « Quelles perspectives pour l'économie française au cours du prochain quinquennat ? », É. Heyer et X. Timbeau, 2017, *OFCE policy brief* 12, 24 février.

quelle que soit sa nature, ne peut se résumer à des contraintes sur la politique budgétaire, cette dernière a été et sera un élément important du débat français.

Le deuxième enjeu concerne les entreprises, autour du thème général de « compétitivité » qui regroupe l'ensemble des politiques de l'offre, c'est-à-dire à la fois la profitabilité des entreprises, leur productivité ou encore leur capacité exportatrice. Ce thème a été central dans la politique du précédent quinquennat[3]. Il est souvent abordé sous l'angle du CICE, des allègements de cotisations sociales ou de l'impôt sur les sociétés, mais concerne aussi un ensemble de mesures de compétitivité hors-coûts, comme l'innovation ou la montée en gamme.

Le troisième sujet concerne les ménages, le pouvoir d'achat et les inégalités. Le premier déterminant des revenus des ménages est la dynamique de l'emploi, qui dépend de l'ensemble des aspects de chacun des programmes. Ce thème concentre plus spécifiquement les mesures liées à la fiscalité des ménages et à l'évolution de la protection sociale.

Enfin, le quatrième enjeu est la question écologique. Mettre cette question au même niveau que les autres est volontariste, tant ce thème est peu développé dans les programmes. Cependant, les moyens dédiés à la réduction des émissions de CO_2 ou à la transition énergétique sont les engagements les plus concrets pour les générations futures[4].

L'enjeu central concernant la question européenne est traité dans ce *Policy brief* uniquement sous l'aspect du respect ou non des règles budgétaires européennes, mais la question des réformes institutionnelles et de leur faisabilité n'est pas directement abordée dans cette étude, sujet qui dépasse à lui seul les questions de fiscalité et de cadrage budgétaire.

Ces quatre thèmes ont été choisis car ils correspondent aux quatre grandes questions économiques auxquelles le prochain président devra répondre : la trajectoire des finances publiques, le rétablissement durable de l'équilibre extérieur de la France, la question du pouvoir d'achat, du chômage et des inégalités, et enfin la question de la transition énergétique et de l'environnement. Nous ne développons pas ici les diagnostics qui ont déjà été réalisés dans les publications de l'OFCE auxquelles nous ferons référence.

La méthode de travail

L'analyse des programmes des cinq candidats permet d'établir un classement relatif de ces derniers pour chacun des quatre thèmes mentionnés plus haut. Ces classements sont des synthèses d'analyses qui sont présentés sous forme de quatre chapitres courts. Ces derniers se basent eux-mêmes sur l'analyse des propositions des candidats, listées dans un autre document disponible sur demande. Chacune des mesures y est présentée ainsi que le montant associé lorsque cela est possible.

L'évaluation du programme économique de Marine Le Pen comporte une difficulté supplémentaire qui est la prévision de l'effet de la sortie de la zone euro. Cette évaluation (en cours à l'OFCE) comporte des incertitudes considérables sur l'ampleur des effets négatifs. Par ailleurs, l'incertitude est encore plus grande sur l'orientation de la politique monétaire une fois la monnaie nationale retrouvée. Sur la base des travaux précédents[5] et en cours, nous reprenons l'hypothèse d'une dévaluation minime par rapport à l'ensemble des autres pays de la zone euro, avec des effets de bilan importants, et donc une contraction probable du crédit et de l'investissement.

Enfin, les contraintes de temps n'ont pas permis d'étudier les programmes des onze candidats. Cette contrainte malheureuse mais toujours réelle a conduit à concen-

3. Voir B. Ducoudré *et al.*, 2016, « Le quinquennat de François Hollande : enlisement ou rétablissement ? », *OFCE policy brief* 2, 5 septembre.

4. Voir F. Vona, 2017, « La transition énergétique : contrainte ou opportunité pour la croissance et l'emploi ? », *OFCE policy brief* 15, 3 avril ou encore A. Saussay *et al.*, 2016, « Changer de Mix : urgence et opportunité de la transition énergétique en France », *OFCE policy brief* 8, 1er décembre.

5. Voir notamment C. Durand et S. Villemot, 2017, « Effets de bilan d'un éclatement de l'euro », *OFCE le blog*, 12 janvier .

trer l'étude sur cinq candidats dits principaux, qui sont François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon.

Une synthèse

Le tableau suivant présente la comparaison des programmes des résultats pour chacun des quatre thèmes. Il résume les analyses des quatre chapitres suivants. Pour chacun d'eux, des sous-thèmes pertinents, aux titres explicites, sont présentés. Pour chaque sous-thème, l'évaluation va du triple moins (– – –) pour un effet très négatif à un triple plus (+++) pour un effet très positif et enfin un rond (o) pour un effet plutôt neutre. Cette neutralité apparente peut être due à la mise en place de mesures sans effet à attendre, ou qui viendraient se compenser.

Tableau 1. **Synthèse des thèmes étudiés selon les programmes des quatre principaux candidats**

	Finances publiques et prime de risque			Entreprises		Ménages			Environnement	
	Solde public structurel	Compatible avec le Pacte de Stabilité	Prime de risque sur la dette	Compétitivité prix	Compétitivité hors prix (leviers publics)	Pouvoir d'achat	Réduction des inégalités (*ex ante*)	Réduction du chômage	Taxe carbone	Transition énergétique
F. Fillon	++	+	+	++	o	–	– –	o	o	o
B. Hamon	–	–	–	–	+	+ +	+	+	o	+ +
M. Le Pen	–	– – –	– – –	?/–	?/–	+	o	–	–	o
E. Macron	o	+	o	+	+	o	–	+	o	+
J.-L. Mélenchon	– –	– –	– –	– –	+	+	+ +	+ +	o	+ +

Sources : programmes des candidats, OFCE.

En résumant, François Fillon propose des transferts importants des ménages vers les entreprises et l'État au prix d'une augmentation probable des inégalités et d'une faible réduction du chômage. Le programme de Benoît Hamon choisit un transfert des ménages les plus riches et surtout des entreprises vers les ménages les plus pauvres. Cela réduit les inégalités mais dégrade le solde public et la compétitivité des entreprises. Marine Le Pen fait le choix d'une sortie de la zone euro. Les évaluations actuelles de l'OFCE concluent à un gain quasi nul en termes de compétitivité par le canal du taux de change qui est souvent mis en avant (le gain deviendrait négatif en cas conflits commerciaux). En effet, la sortie de la France conduirait très probablement à une sortie des pays du sud de l'Europe qui verraient leur monnaie se déprécier par rapport au franc. Malgré des mesures coûteuses pour les finances publiques, il est difficile de prévoir une réduction des inégalités du fait de la chute probable de l'activité et du fait de l'instabilité financière. Emmanuel Macron veut utiliser la reprise attendue de la croissance pour améliorer, modérément, les comptes des entreprises, des ménages et dans une moindre mesure de l'État. Enfin Jean-Luc Mélenchon choisit un transfert massif de l'État et des entreprises vers les ménages les plus modestes sans tenir compte des contraintes extérieures et de finances publiques. Pour finir, les programmes sont assez silencieux sur les enjeux de la transition énergétique sauf pour Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon.

I. Cadrage budgétaire des candidats

Les éléments de cadrage budgétaire des candidats sont résumés dans le tableau suivant. Les points d'interrogation sont les éléments non renseignés. Les cellules en gras mettent en exergue les éléments les moins cohérents des programmes annoncés.

Tableau 2. **Cadrage budgétaire**

	Taux de croissance moyen sur le quinquennat*…		Politique budgétaire sur le quinquennat **			Finances publiques en 2022*		Marché du travail*
	…du PIB (en %)	…des prix (en %)	Variation taux de PO (en % du PIB) (a)	Dépenses publiques (Variation structurelle en % du PIB) (b)	Solde public structurel (a–b) (variation en % du PIB)	Solde public en 2022 (en % du PIB)	Dette publique en 2022 (en % du PIB)	Taux de chômage en 2022 (en %)
OFCE [1]* **	1,6	1,5	-0,2	-1,8	+1,6	-1,1	89	7,7
F. Fillon	1,6	1,5	-1,6	-3,7	+2,1	0,0	?	**7,0**
B. Hamon	1,9	2,1	-0,5	+0,8	-1,3	-2,7	92	**5,8**
M. Le Pen	**2,1**	**2,0**	0,1	+0,6	-0,5	**-1,3**	**89**	?
E. Macron	1,7	?	-0,9	-1,7	+0,8	-1,0	93	7,0
J.-L. Mélenchon	2,0	3,3	+4,1	+8,4	-4,3	**-2,5**	**87**	6,2

[1] Pour plus de détails, voir É. Heyer et X. Timbeau, 2017, « Quelles perspectives pour l'économie française au cours du prochain quinquennat ? », *OFCE Policy Brief* 12, 27 février.
* chiffres issus du programme des candidats.
** chiffres issus de nos calculs sur la base des informations contenues dans les programmes des candidats.
*** sur la base du programme pluriannuel des finances publiques du PLF2017 (en cohérence avec la trajectoire recommandée du Programme de Stabilité 2017-2022).
Sources : programmes des candidats, OFCE.

Les cinq principaux candidats à la présidentielle tablent, au cours du prochain quinquennat, sur une croissance annuelle moyenne du PIB comprise entre 1,6 % (F. Fillon) et 2,1 % (M. Le Pen). Selon le cadrage de l'OFCE sur les perspectives économiques au cours du prochain quinquennat (Heyer et Timbeau, 2016), la croissance française attendue serait en moyenne de 1,6 %. Elle s'inscrit dans le cadre des ajustements budgétaires issus du Pacte de stabilité, qui représentent un effort budgétaire structurel de 1,6 point de PIB sur la période 2017-2022. À l'exception de M. Le Pen, les candidats ayant le moins de croissance sont ceux qui font le plus d'effort budgétaire (2,1 % pour F. Fillon et 0,8 % pour E. Macron) et ceux ayant la croissance la plus dynamique (1,9 % pour B. Hamon et 2 % pour J.-L. Mélenchon) prônent une relance budgétaire. Cependant, au regard de l'ajustement budgétaire attendu chez F. Fillon, supérieur à ce qui est inscrit dans la trajectoire du Pacte de stabilité, la croissance de 1,6 % s'inscrit dans une fourchette haute alors que le 1,7 % de croissance contenu dans le programme d'E. Macron est plus compatible avec l'effort budgétaire prévu (0,9 point de PIB pour E. Macron contre 2,1 pour F. Fillon). En revanche, si la prévision de croissance de B. Hamon de 1,9 % semble compatible avec le soutien budgétaire annoncé (+1,3 point de PIB), la croissance moyenne attendue par J.-L. Mélenchon semble particulièrement prudente (2 %) au regard de la relance budgétaire programmée (4,3 points de PIB). Seule M. Le Pen se distingue avec une croissance annoncée supérieure à ses concurrents (2,1 %) malgré une relance budgétaire faible (+0,5 point de PIB), comptant vraisemblablement sur les effets positifs d'une dévaluation monétaire dans le cadre du *Frexit* mais sans prendre en compte les effets dépressifs d'une sortie de l'euro. Dans une configuration où le scénario de sortie de l'euro est central dans le programme économique, ce qui est le cas pour M. Le Pen, tout cadrage macroéconomique perd de son sens car l'essence même de ce type d'exercice est de border les évolutions économiques dans un environnement stable, ce qui est à l'extrême opposé d'un *Frexit* (qui

É. Heyer et X. Timbeau, 2016, « Perspectives économiques de l'OFCE «, *Résumé des prévisions*, octobre

créerait une incertitude et une instabilité maximales en raison des conséquences potentielles sur le système bancaire et financier, avec une forte probabilité de déboucher sur un *bank run* et une crise systémique).

Si l'objectif de déficit public en 2022 de F. Fillon (0 %), E. Macron (-1 %) et B. Hamon (-2,7 %) semble, bien qu'un peu trop positif, à peu près cohérent au regard de la croissance attendue et des mesures budgétaires annoncées[6] par les candidats, la prévision de déficit public à 2,5 % du PIB en 2022 de J.-L. Mélenchon n'est pas compatible avec une croissance à 2 % et une impulsion budgétaire de +4,3 points de PIB. Avec cette croissance, un tel programme conduirait à creuser le déficit public de 2 points de PIB sur le quinquennat plutôt qu'à le réduire d'un point de PIB. Quant à la dette publique, c'est J.-L. Mélenchon qui annonce la plus forte baisse (87 % du PIB en 2022), en raison d'une inflation élevée (3,3 % en moyenne) facilitant la baisse de la dette en points de PIB. B. Hamon et E. Macron ont des objectifs de dette publique, en points de PIB, relativement proches en 2022, le premier comptant sur un regain de croissance nominal (4 % par an), le second sur la réduction du déficit.

Tous les candidats affichent une baisse du taux de chômage d'ici à 2022. Il serait compris entre 5,8 % pour B. Hamon (6,2 % pour J.-L Mélenchon) et 7 % pour F. Fillon et E. Macron. Tous les candidats tablent sur une reprise, plus ou moins forte, pour faire baisser le chômage et les objectifs affichés ; bien qu'assez volontaristes, semblent compatibles avec les trajectoires de croissance. Trois questions se posent cependant. Dans le programme de F. Fillon, le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, qui conduira à une forte augmentation de la population active[7] et la suppression de 500 000 fonctionnaires rendront difficile une baisse significative du taux de chômage sur le quinquennat. Pour B. Hamon, avec un taux de chômage à 5,8 % en fin de quinquennat, se pose la question du niveau du taux de chômage structurel en France et les mesures adéquates pour le faire baisser. Enfin, le taux de chômage affiché par J.-L. Mélenchon semble relativement élevé au regard de la croissance attendue, du recrutement important de fonctionnaires, de la mise en place de nombreux contrats coopératifs, et du retour à un départ en retraite à 60 ans. Cela pourrait expliquer la forte inflation dans le scénario de J.-L. Mélenchon dans le cas où le chômage buterait sur sa contrainte structurelle, faisant apparaître des tensions sur l'appareil de production.

6. À potentiel identique et cohérent avec les prévisions de l'OFCE, E. Macron devrait être à -1,55 et non -1, F. Fillon à -0,6 au lieu de 0 et B. Hamon à -3,2 au lieu de -2,7.

7. Selon le document de la DG Trésor pour le Conseil d'orientation des retraites, augmentation supérieure à 1 % sur le quinquennat, soit plus de 300 000 actifs supplémentaires si report de 6 mois tous les ans.

Graphique 1. **Décomposition des mesures budgétaires contenues dans les programmes**

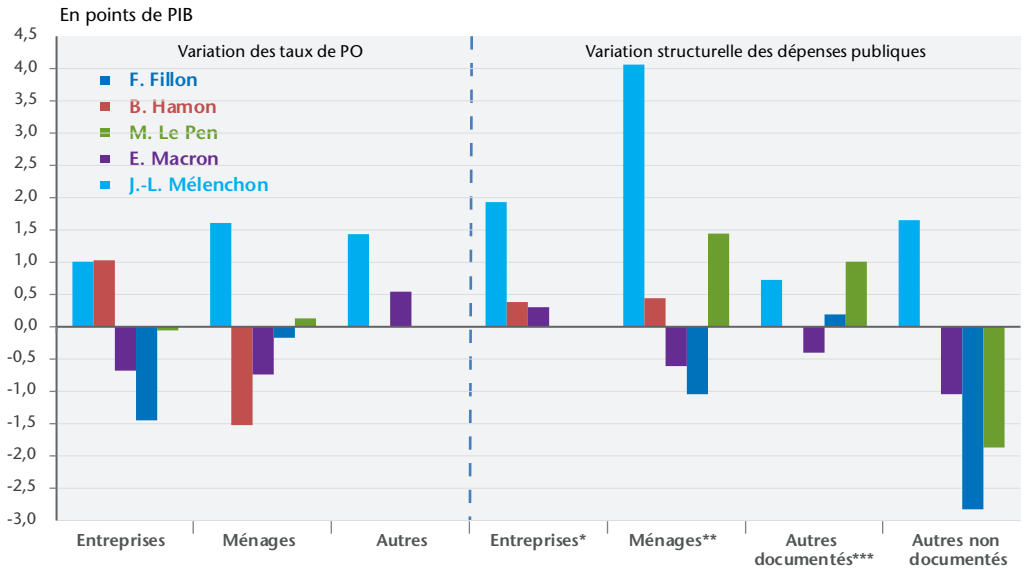

* Infrastuctures, logement, énergie, rénovation bâtiment
** Aides et minimas sociaux, retraite, santé, emploi public
*** Dépenses régaliennes, Education, Formation, Recherche, Collectivités locales, Culture, Prévention...
Sources : Programmes des candidats, calculs OFCE.

Dans cet exercice, nous avons, à partir des programmes des candidats, décomposé les mesures entre celles qui avaient un impact sur les prélèvements obligatoires et celles qui en avaient un sur les dépenses publiques. Et au sein de chacun de ces items, nous avons réparti entre les mesures qui touchent les ménages et celles qui impactent les entreprises. Dans certains cas, notamment pour un certain nombre de dépenses publiques, il est difficile de trancher entre ménages et entreprises. Nous avons alors affecté le montant de la mesure à une catégorie « autres ». Enfin, pour les dépenses publiques, certains montants globaux annoncés ne correspondent pas à la somme des mesures contenues dans les programmes. Dans ce cas, nous avons créé une autre catégorie que nous avons appelé « autres non documentés » mais dont nous tenons compte dans notre analyse.

François Fillon

François Fillon est le candidat qui réduit le plus la fiscalité sur les entreprises, de l'ordre de 1,5 point de PIB, principalement par la baisse des cotisations sociales patronales (25 milliards) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS) (10 milliards), et celle sur les ménages de 0,2 point de PIB. Au sein des ménages, c'est principalement les détenteurs de capital qui verront baisser leur fiscalité (près de 9 milliards avec la suppression de l'ISF et les mesures sur la taxation du patrimoine), les familles à hauts revenus (2,5 milliards avec hausse du plafond du quotient familial) et les salariés avec un forfait sur les cotisations sociales salariés (7,7 milliards). En revanche, tous les ménages sont frappés par la hausse de 2 points du taux normal de TVA (15 milliards). François Fillon finance la baisse des prélèvements et la réduction du déficit public structurel par une réduction de 3,7 points de PIB de la dépense publique (nous considérons que la moindre réduction de l'enveloppe des dotations aux collectivités locales et la réduction des indemnités chômage avec la baisse du chômage, ne pouvant être considérées comme une économie structurelle, diminuent le montant annoncé de 100 à 85 milliards d'euros). Ce sont principalement les ménages qui seront touchés par la réduction de 500 000 emplois de fonctionnaires (15 milliards), le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans (10 milliards en supposant une montée en charge légale de 6 mois par an) et les économies sur la santé (20 milliards) ou les indemnités chômage avec la dégressivité (2 milliards). En revanche, F. Fillon entend augmenter les petites retraites (2,2 milliards) et rétablir l'universalité des allocations familiales (0,8 milliard). Par ailleurs, il accroît les dépenses régaliennes de 12 milliards. Enfin, nous supposons que pour tenir ses engagements, il y aura 65 milliards de réduction de dépenses publiques supplémentaires mais qui n'ont pas été précisées.

Ce programme axé principalement sur la baisse de la fiscalité des entreprises et celle du capital financée par une réduction de la dépense publique et une hausse de la TVA, couplée à la suppression des 35 heures et au recul de l'âge légal de départ à la retraite, s'inscrit dans une logique très claire de politique d'offre dont les effets positifs, à travers l'amélioration de la compétitivité-prix, la flexibilité, l'attractivité ou la hausse de la population active, sont à attendre sur le long terme à travers l'accroissement de la croissance potentielle. En revanche, l'économie française va devoir encaisser un choc négatif sur la demande au cours des cinq prochaines années, à travers la compression du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires, que ce soit au travers de la réduction des transferts aux ménages (retraites, santé, assurance chômage) ou la diminution de la masse salariale publique et la hausse de la TVA dont les effets sont anti-redistributifs. Si la politique d'offre a des effets graduels sur le long terme (le multiplicateur s'accroît avec le temps), l'économie devrait surtout subir au cours des cinq prochaines années les effets récessifs de la baisse de la demande (multiplicateurs élevés sur le court-moyen terme s'affaiblissant à long terme). Ce déséquilibre entre offre et

demande pourrait conduire sur une période du quinquennat à une croissance inférieure à la croissance potentielle au cours des cinq prochaines années.

Benoît Hamon

Contrairement à François Fillon, Benoît Hamon accroît la fiscalité sur les entreprises d'1,1 point de PIB, que ce soit à travers le recalibrage du CICE (10 milliards), la lutte contre l'optimisation et l'évasion fiscale (11 milliards) ou la taxe sur les superprofits bancaires (5 milliards). En revanche, il est le candidat qui diminue le plus la fiscalité sur les ménages à travers les 35 milliards (1,5 point de PIB) du Revenu universel d'existence (RUE) considéré comme un impôt négatif. Par ailleurs, il relance la dépense publique nette de 0,8 point de PIB, que ce soit avec des mesures d'investissement en infrastructures, en logement et dans la transition énergétique (0,4 point de PIB pour soutenir l'activité des entreprises) ou des mesures qui visent à revaloriser les minima sociaux et les services publics (0,4 point de PIB pour les ménages). Enfin la hausse des dépenses régaliennes, en éducation et recherche, en culture sont financées par des économies liées aux politiques de prévention (10 milliards) et au regroupement des centrales d'achat (5 milliards).

La politique de Benoît Hamon est très clairement tournée sur la demande et le soutien au pouvoir d'achat des classes moyennes et modestes, que ce soit à travers le RUE, la revalorisation des minima sociaux, la hausse de la masse salariale de la fonction publique et l'augmentation du SMIC. Cette relance est financée par des hausses ciblées de fiscalité sur les entreprises et une augmentation du déficit public structurel. Si cette politique de soutien à la demande peut générer de la croissance dans les premières années du mandat, elle pose néanmoins la question de la politique de compétitivité des entreprises, avec le risque de dégradation du déficit commercial, que ce soit avec la hausse du coût du travail ou la mise en place d'une taxe sur les robots. Par ailleurs, elle pose la question du coût budgétaire du RUE.

Marine Le Pen

M. Le Pen propose une légère baisse des PO sur les entreprises, dont la principale mesure serait une réduction d'IS pour les TPE-PME (-5,5 milliards), dont une partie serait rognée par la hausse de la taxation sur les travailleurs étrangers (2 milliards). Par ailleurs, comme pour d'autres candidats (F. Fillon et E. Macron), la transformation du CICE en baisse de cotisations engendrerait un gain annuel significatif pour les entreprises, mais qui serait plus que compensé sur le quinquennat par une hausse de l'IS liée à une base fiscale plus large pour les entreprises. Pour les ménages, les baisses de fiscalité liées à la baisse de l'IRPP, à la défiscalisation de heures supplémentaires, à la baisse de la taxe d'habitation et des droits de mutation (-17,5 milliards) serait plus que compensé par la taxe de 3 % sur les importations (20,5 milliards). Du côté des dépenses publiques, 33 milliards sont en direction des ménages, que ce soit le retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans (18 milliards), une prime pour les petits salaires et petites retraites (10 milliards) ou encore l'universalisation des allocations familiales, de la revalorisation de l'AAH ou de la protection logement-jeunes. Enfin, elle prévoit 31 milliards de nouvelles dépenses régaliennes et 9 milliards pour la Recherche. Une grande partie de ces nouvelles dépenses est censée être compensée par 60 milliards d'économies, que ce soit sur les frais de gestion de la Sécurité sociale, sur les retours de la lutte contre la fraude sociale et l'évasion fiscale (profits détournés), sur l'UE (6 milliards), sur l'immigration (dont l'Aide Médicale d'État (1 Md.), sur la réforme institutionnelle (suppression des doublons) et sur la délinquance.

Le programme de M. Le Pen se caractérise principalement par un soutien au pouvoir d'achat des classes moyennes, une hausse des dépenses régaliennes et une baisse de la fiscalité des TPE-PME, qui seraient financés par des taxes à l'importation et des ressources liées à la lutte contre la fraude fiscale, à la réduction drastique des flux migratoires et à la sortie de l'UE. Outre le peu de vraisemblance des économies proposées, ce programme, qui se fonde sur la sortie de l'euro, sur le retour à des barrières douanières sur les biens et les personnes, ne tient pas compte des conséquences négatives du retour à une monnaie nationale et des réactions en chaîne de nos partenaires commerciaux face à une telle politique.

Emmanuel Macron

Emmanuel Macron propose une baisse de la fiscalité d'environ 16 milliards pour les entreprises, lié principalement à la baisse du taux d'IS à 25 % et 0 % de cotisations sociales patronales au niveau du SMIC, ainsi que la transformation du CICE en baisse de cotisations (qui induirait mécaniquement une augmentation des recettes fiscales de l'IS). Pour les ménages, il prévoit une baisse de 17 milliards, avec notamment la forte baisse de la taxe d'habitation (10 milliards), l'exonération des heures supplémentaires (3 milliards), l'option d'individualisation de l'IRPP (1,5 milliards) et la suppression la prise en compte des valeurs mobilières dans l'ISF (2,5 milliards). Du coté des dépenses publiques, elles diminueront de 1,7 point de PIB, et ce malgré le plan d'investissement de 50 milliards sur le quinquennat qui profitera principalement aux entreprises à travers les investissements dans la transition énergétique, le numérique ou le sectoriel. En revanche, les ménages seront mis à contribution à hauteur de 14 milliards à travers la non revalorisation de l'indice de la fonction publique, la réduction de 120 000 emplois de fonctionnaires ou les économies sur la santé, et ce malgré la hausse de la Prime d'activité, de l'AAH, du minimum vieillesse et la création d'un pass culture pour les jeunes. Enfin les dépenses régaliennes augmenteraient de 13 milliards mais des économies sont attendues sur d'autres postes de l'État (15 milliards), les collectivités locales (10 milliards) et d'autres composantes des administrations publiques (24 milliards) non détaillées, sachant que les économies sur l'assurance chômage attendues par la baisse attendue du chômage ne peuvent être envisagées comme une réduction structurelle de la dépense publique.

Ce programme qui concile à la fois des mesures d'offre (baisse de l'IS, de la fiscalité du capital, investissement public ciblé) et de demande (baisse de la taxe d'habitation, exonération des heures supplémentaires ou revalorisation de la Prime d'activité) et qui se base sur certaines réformes structurelles, comme la transformation du régime des retraites actuel en régime à points, table sur une réduction forte de la dépense publique qui risque de dégrader le soutien au pouvoir d'achat obtenu par les baisses de fiscalité sur les ménages. Ce programme, en adéquation avec les règles du Pacte de stabilité, présente une trajectoire de consolidation budgétaire modérée mais qui peut peser sur la reprise de la croissance au cours du prochain quinquennat. D'ailleurs, la croissance attendue par le candidat reste relativement modeste pour créer une vraie dynamique de sortie de crise.

Jean-Luc Mélenchon

J.-L. Mélenchon propose d'augmenter les PO de 4,3 points de PIB, dont 1 point est directement dirigé vers les entreprises, et ce malgré la baisse du taux d'IS à 25 %. La fin du CICE, du Pacte de responsabilité et la contribution additionnelle sur les dividendes sont les principales mesures identifiées d'accroissement de la fiscalité sur les entreprises. Les ménages verraient leur fiscalité augmenter de 1,6 point de PIB, princi-

palement sous la hausse de la fiscalité du capital et celle des hauts revenus. Enfin, d'autres mesures, comme la lutte contre la fraude fiscale, la réduction des niches et d'autres non identifiées verraient augmenter les PO de 1,4 point de PIB. En revanche, les entreprises bénéficieraient directement d'une relance de la dépense publique pour 1,9 point de PIB à travers le plan d'investissement (transition énergétique, logements, crèches, EPAD, rénovation écoles, universités, prisons, tribunaux, déploiement du Très haut débit) et du fonds de soutien aux TPE-PME. Les ménages bénéficieraient directement d'une relance de la dépense publique de 4,1 points de PIB à travers le retour de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans (18 milliards), du RSA automatique et de son extension pour les jeunes (20 milliards), de la revalorisation des minima sociaux et des petites retraites (26 milliards), de la revalorisation de l'indice de la fonction publique (13 milliards) ou d'autres mesures (santé, contrats coopératifs, …). Enfin, la dépense publique augmenterait aussi de 2,4 points de PIB pour l'éducation-recherche (13 milliards), la justice et la culture (4 milliards) et d'autres mesures non documentées (38 milliards).

Le programme de J.-L Mélenchon table à la fois sur une forte hausse de la taxation du capital, des hauts revenus et de la fiscalité du travail et une forte augmentation des dépenses publiques. Ce programme d'intense relance budgétaire vise à soutenir la demande, à travers l'accroissement massif des bas revenus, des services publics et de l'investissement public. Ce programme fait le pari d'une très forte relance budgétaire pour dynamiser l'activité, au risque de surestimer les multiplicateurs budgétaires sur la demande et de sous-estimer sur l'offre en économie ouverte. De fait, ce programme se confronterait à la question du financement d'un tel plan de relance et du risque sur le coût de la charge de la dette publique, ainsi que de la potentielle forte dégradation du déficit extérieur dans le cadre d'une relance massive et isolée de la demande et d'une forte hausse du coût du travail (hausse du SMIC de 15 % et suppression du CICE et du Pacte de responsabilité). D'ailleurs, l'hypothèse d'une inflation à 4,2 % en fin de quinquennat retenue par le candidat traduit le risque de dégradation accentuée de compétitivité des entreprises si les autres pays de la zone euro ne suivent pas la même trajectoire d'inflation.

II. Les mesures en faveur des entreprises, la « Compétitivité »

La compétitivité est une notion large, qui embrasse à la fois la productivité des entreprises, leur profitabilité, leur capacité à créer de l'emploi ou à exporter. L'accroissement de la compétitivité est souvent synonyme de « politique de l'offre ». Une série d'indicateurs permet de cerner l'état du tissu productif (taux de marge, dépenses de R&D, brevets, parts de marché à l'international, investissement et création d'emploi, positionnement en gamme). Ce travail de diagnostic a été réalisé dans le *Policy Brief de l'OFCE*, n° 6, (Département innovation et concurrence, 2016).

Département Innovation et Concurrence, 2016, « L'État du tissu productif français : absence de reprise ou véritable décrochage ? », *OFCE policy brief 6*, 9 novembre.

Ce document liste les mesures susceptibles d'accroître la compétitivité des entreprises en deux catégories.

La compétitivité coût est l'ensemble des mesures visant à baisser les coûts. Ces coûts peuvent être associés au travail, au coût de financement (coût du capital). La compétitivité hors-coût est la qualité ou la gamme des produits. La capacité d'innovation d'une économie dépend sur le long terme d'un ensemble de facteurs, comme le système éducatif, les infrastructures, l'organisation des entreprises, la recherche publique et privée, etc. S'il n'existe pas de quantification de chacun de ces éléments, il ne fait pas de doute que tous contribuent à la compétitivité. Il y a donc un risque de focalisation sur la seule dimension fiscale, dont la quantification est la plus simple.

François Fillon

Les baisses d'impôts vers les entreprises, la baisse du coût du travail et de la fiscalité du capital sont un axe de campagne central de François Fillon. Ce dernier prévoit 50 milliards de baisse d'impôts et de cotisations sociales sur le quinquennat dont plus de 35 milliards pour les entreprises.

La transformation du CICE en baisse de charges, la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 %, et un taux unique de 30 % sur les revenus du capital sont des mesures communes à François Fillon et Emmanuel Macron. Le coût de la transformation du CICE est de 24,7 milliards d'euros sur le budget 2018, et nul par la suite du fait du nécessaire double compte en 2018. Les traités européens permettent de ne pas considérer cette mesure isolée dans les calculs de déficit pertinent. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés a un coût annuel de 10 milliards d'euros en année pleine. François Fillon propose la suppression de l'ISF et un taux unique de 30 % sur la fiscalité du capital. Le détail du rendement de ces mesures (tout comme leur effet redistributif) demande l'utilisation d'un logiciel de microsimulation. En première estimation, on peut considérer que ces deux mesures se compensent pour le budget de l'État. François Fillon veut conserver le suramortissement fiscal, pour un coût annuel de 500 millions jusqu'en 2019. Cette mesure de soutien à l'investissement sera suivie d'un recul marqué de ce dernier après la suppression du dispositif.

Concernant la compétitivité hors-coût François Fillon veut orienter l'épargne vers les PME, en orientant l'assurance-vie vers le capital des PME et en réduisant les impôts sur l'épargne investie dans les PME. Les effet de ces mesures sont des plus incertains, car il est difficile de montrer des besoins évidents de financement pour les PME, les coûts de financement étant déjà historiquement très bas. Enfin, François Fillon veut réformer et simplifier la formation professionnelle. Le manque d'efficacité de cette dernière est critiqué dans de nombreux rapports. L'effet sur la croissance de long terme dépendra de l'ambition de la réforme, toujours difficile à estimer.

Benoît Hamon

Benoît Hamon ne considère pas la profitabilité des entreprises ou la réduction du coût du capital ou du travail comme une priorité. Au contraire, les ressources qu'il dégage pour financer le Revenu universel ou les transferts vers les ménages se fait par un transfert des entreprises vers les ménages.

Benoît Hamon veut conditionner le CICE à l'emploi et à l'investissement pour le réduire de 10 milliards d'euros. Il veut taxer les profits bancaires pour un montant de 5 milliards d'euros. Les dernières déclarations minorent le rendement de la contribution sociale sur les robots annoncée lors des primaires. Enfin, il propose que l'impôt sur les sociétés soit modulé pour inciter à l'investissement, à montant total que l'on suppose inchangé. Benoît Hamon veut une augmentation du salaire minimum dont il ne précise pas le montant. Ces mesures accroissent le prélèvement sur les entreprises d'au moins 15 milliards d'euros.

Plusieurs mesures contribuent à accroître la compétitivité hors-coût. Un montant total d'investissement dans les infrastructures et le logement pour 5,3 milliards d'euros devraient accroître la mobilité des salariés et limiter les hausses du prix de l'immobilier, et à terme les hausses de salaire pour un niveau de vie constant. Un soutien pour 4 milliards d'euros à l'investissement et à la recherche contribue à accroître la qualité de la main-d'œuvre. Enfin, Benoît Hamon reprend la proposition du « made in France » défendue par Arnaud Montebourg dans la campagne des primaires en imposant 80% des marchés publics aux PME produisant sur le territoire.

Emmanuel Macron

Plusieurs mesures sur la fiscalité du capital ou le CICE sont communes à Emmanuel Macron et François Fillon, comme la transformation du CICE en baisse de charges, la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 %, et un taux unique de 30 % sur les revenus du capital. Emmanuel Macron conserve l'ISF, mais seulement pour la partie concernant le patrimoine immobilier. Il déclare que le but de la réforme de la fiscalité du capital des ménages n'est pas d'accroître le rendement mais de simplifier et d'inciter à la production. De ce fait, il est naturel de considérer la réforme de la fiscalité du capital à coût constant. Emmanuel Macron se distingue des autres candidats par une volonté d'accroître la baisse des cotisations sociales de 4 % au voisinage du SMIC. Cette mesure accroît l'emploi des salariés les moins qualifiés à court terme. Les effets de long terme, notamment sur les hausses de salaire restent en débat.

Concernant la compétitivité hors-coût, Emmanuel macron se distingue par un plan d'investissement important de 50 milliards d'euros sur le quinquennat dont une partie (15 milliards) est fléchée vers la formation et une autre (5 milliards) vers les infrastructures. Une hausse de l'investissement public bien ciblée est un facteur certain de croissance (Ragot, 2016). Enfin, Emmanuel Macron veut une réforme de la formation professionnelle dont l'efficacité dépendra de l'ambition.

X. Ragot, 2016, « Investissement public, capital public et croissance », *OFCE policy brief 7*, 30 novembre.

Marine Le Pen

Toute évaluation du programme économique de Marine Le Pen doit partir de la sortie de la zone euro qui est affichée comme une volonté politique. Plus précisément, marine le Pen veut organiser un référendum sur la sortie de la zone euro et corrélativement de l'Union européenne, faire campagne pour une sortie, et suivre la décision populaire.

Nous faisons tout d'abord l'hypothèse que la France ne sort pas de la zone euro. Dans ce cas, les mesures en faveur de la compétitivité des entreprises s'avèrent moins importantes que celles de François Fillon ou même celles d'Emmanuel Macron. Elle veut transformer le CICE en baisse de charges permanentes, défiscaliser les heures supplémentaires, baisser le taux d'IS mais seulement pour les TPE et les PME, pour un coût global de 10 milliards d'euros. Elle se distingue par une taxation des salariés étrangers, compris comme non Français, pour un montant de 2 milliards d'euros. Cette dernière mesure demanderait une sortie de l'Union européenne et pénaliserait de nombreuses entreprises de services (en plus des salariés concernés, bien sûr). Enfin Marine Le Pen veut augmenter de 30 % le budget de la recherche.

Si la France sortait de la zone euro, la situation des entreprises serait bien sûr toute différente. L'OFCE est en train d'estimer les effets économiques d'une sortie de la zone euro. L'incertitude sur la dynamique économique provient de la nature de la crise financière et bancaire après un retour au franc. L'incertitude sur l'effet de telles crises est inédite dans l'histoire économique moderne. Une première évaluation conduit à un gain quasi-nul de compétitivité-prix en cas d'éclatement de la zone euro. En effet, la dépréciation des pays du sud de l'Europe compenserait la dépréciation du France par rapport à la monnaie allemande.

Jean-Luc Mélenchon

Jean-Luc Mélenchon propose une politique radicale de demande dont le financement se fait en partie par une réduction des transferts vers les entreprises. Il veut supprimer le CICE et le Pacte de responsabilité, pour un gain pour les finances publiques de près de 35 milliards d'euros. Il veut augmenter le SMIC de 15 %. Il veut

enfin augmenter l'ISF d'un montant non précisé. Jean-Luc Mélenchon fait le pari que la hausse d'activité du fait de la hausse de la consommation des ménages va créer de l'emploi (et de l'inflation) en limitant les effets négatifs sur la production des entreprises. Il veut mettre en place un plan d'investissement de 100 milliards qui devrait avoir un effet bénéfique sur la compétitivité hors-coûts des entreprises (notamment la diffusion du Très haut débit). Jean-Luc Mélenchon veut mettre en place un fonds de soutien aux TPE-PME, qui réduira les problèmes de liquidité des petites entreprises. Plus que pour les autres candidats, l'effet global sur les entreprises, dont le premier objectif est de remplir les carnets de commandes, dépend de la crédibilité du cadre macroéconomique. Enfin, Jean-Luc Mélenchon augmente de 4,5 milliards le budget de la recherche.

III. Propositions relatives aux prélèvements et aux prestations sociales et impact sur les inégalités

François Fillon

Les propositions de François Fillon concernant les prélèvements et les prestations sociales sont pour la plupart à l'adresse des ménages aisés. Le relèvement du quotient familial de 1 500 € à 3 000 € et la remise en place de l'universalité des allocations familiales impacteront les familles les plus aisées pour un coût estimé de 2,5 milliards d'euros[8]. De la même façon, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), la baisse de l'imposition des plus-values et des droits de donation impacteront positivement le pouvoir d'achat des ménages au patrimoine les plus élevés de 6,8 milliards d'euros. Si le candidat espère en contrepartie une hausse de l'investissement, la transmission des inégalités patrimoniales devraient elles fortement s'accroître. Enfin, François Fillon propose la mise en place d'une allocation sociale unique plafonnée. Bien que les contours de cette dernière soient encore flous, elle consisterait en la fusion d'un grand nombre de minima sociaux et des aides personnelles au logement (voir partie Logement). L'objectif affiché étant d'obtenir des économies substantielles, on peut penser qu'il en résultera un certain nombre de perdants. En contrepartie, le candidat propose d'augmenter les retraites et les pensions de réversion inférieures à 1 000 euros. Le coût global de la mesure devrait être de 2,2 milliards d'euros et devrait permettre de réduire le taux de pauvreté des seniors. Si ces derniers connaissent le taux de pauvreté le plus bas toutes classes d'âge confondues, il est à noter que nombre de retraités modestes subiront des conditions de vie particulièrement difficiles. En contrepartie des multiples allègements fiscaux adressés aux familles les plus aisées et aux retraités modestes, François Fillon propose le relèvement de 2 points du taux normal de TVA, soit 15 milliards d'euros. La TVA, acquittée par l'ensemble des Français, est une taxe régressive lorsqu'elle est rapportée au revenu. Selon l'INSEE, alors qu'elle pèse pour 11,3 % du revenu disponible des ménages des 10% les plus modestes, elle ne représente que 6,8 % du revenu disponible du dernier décile de revenu.

8. La baisse du plafond du quotient familial de 2 336 € à 1 500 € intervenu en 2013 a touché les 1,4 million de familles les plus aisées et engendré une hausse d'impôt sur le revenu de 1,6 milliard d'euros.

Benoît Hamon

Contrairement à François Fillon, le programme socio-fiscal de Benoît Hamon est clairement orienté vers les ménages modestes et les classes moyennes dites « inférieures ». Sa mesure phare, le Revenu universel d'existence, dont le candidat chiffre le coût à 35 milliards mais que nous évaluons à près de 50 milliards (voir Madec et Timbeau, 2017) vise la revalorisation et l'automatisation du RSA et de la Prime d'activité pour les foyers fiscaux dont les ressources sont inférieures à 1,9 SMIC brut. La

revalorisation de l'AAH et de l'ASPA pour un montant global de 1,1 milliard d'euros vise à réduire la pauvreté des retraités modestes et des personnes en situation de handicap. Une revalorisation du point d'indice de la fonction publique est également mentionnée mais non chiffrée. La dernière revalorisation de 1,2 % étalée sur 2016 et 2017 avait eu un coût budgétaire de 2,4 milliards d'euros. Concernant les familles, le candidat du Parti socialiste propose le versement des allocations familiales dès le premier enfant. La France est actuellement le seul pays de l'Union européenne qui ne verse pas d'allocation au premier enfant. Néanmoins, compte tenu du coût important de la mesure (5,4 milliards d'euros), il semble qu'une réforme en profondeur du système doit être mise en place en amont. En réalité, une seule mesure pourrait impacter négativement le pouvoir d'achat des ménages : la réforme de la taxe foncière. Benoît Hamon propose en effet la fusion de la partie immobilière de l'ISF et de la taxe foncière en un « impôt unique sur le patrimoine net des ménages ». Si la réforme se veut à budget constant (ce qui semble plus que complexe), elle devrait engendrer des transferts importants entre les 20 % de ménages français accédant à la propriété, qui devraient voir baisser leur imposition, et les 40 % de ménages français qui ont fini de rembourser leurs emprunt immobiliers, qui devraient eux la voir croître. La taxe foncière et la partie immobilière de l'ISF représentent à l'heure actuelle un montant d'imposition de l'ordre de 23 milliards d'euros.

Marine Le Pen

Marine Le Pen propose de nombreuses mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages. Au total, celles-ci s'élèvent à plus de 32 milliards d'euros et leur multitude fait que l'ensemble des ménages devrait, au travers de l'une ou de l'autre, bénéficier de ces annonces. Les salariés non cadres devraient bénéficier de la défiscalisation des heures supplémentaires. Heyer (2017) a mis en évidence que l'impact en termes d'emploi de cette mesure au coût budgétaire important (4,5 milliards d'euros) était grandement dépendant du cycle économique. L'auteur décrivait ainsi l'impact à attendre de la mesure dans le contexte économique actuel : « la défiscalisation des heures supplémentaires apparaît clairement inadaptée et contre-productive pour l'emploi ». Non financée, selon les estimations de l'auteur, cette mesure devrait entraîner la destruction de 30 000 emplois. En plus de cette défiscalisation, la candidate du Front National propose de nombreuses mesures ayant trait à l'impôt sur le revenu : baisse de 10 % des trois premières tranches, hausse du plafond du quotient familial, retour de la demi part fiscale pour les veufs, ou encore défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de familles nombreuses. Ces mesures, dont le coût est estimé à 11 milliards, visent à redonner du pouvoir d'achat aux « classes moyennes ». La candidate du Front National prévoit également de nombreuses mesures ciblées pour les familles aisées (universalité des allocations familiales), pour les retraités modestes (revalorisation de l'ASPA de 20 %), pour les personnes en situation de handicap (revalorisation de l'AAH de 20 %), ou encore pour les jeunes avec une Protection Jeunes Logement. Au total ce sont ainsi près de 4,2 milliards d'euros supplémentaires qui devraient être distribués sous forme de prestations sociales. Dépenses nouvelles auxquelles vient s'ajouter une « prime de pouvoir d'achat » pour les salariés et retraités les plus modestes ayant des ressources inférieures à 1 500 euros. Si les contours de cette « super prime d'activité » sont pour le moment encore flous, la candidate annonce un gain de pouvoir d'achat moyen de l'ordre de 80 euros par mois. Le coût estimé de la mesure est de l'ordre de 11 milliards d'euros, soit un montant proche de celui alloué à la baisse des impôts. Globalement, Marine Le Pen propose d'accroître le pouvoir d'achat des ménages de 31 milliards d'euros. Cette hausse de la dépense publique et ces baisses d'impôt devraient être en partie finan-

É. Heyer, 2017, « Faut-il de nouveau défiscaliser les heures supplémentaires ? », *OFCE le blog*, 17 janvier.

cées, à hauteur de 15 milliards d'euros, par une taxe de 3 % sur les importations. Cette taxe devrait impacter à terme les prix et donc être acquittée en très grande partie par les ménages. À l'image de la TVA, son impact devrait être dégressif.

Emmanuel Macron

Emmanuel Macron propose, à l'image de Marine Le Pen, de nombreuses mesures ciblées visant à accroître le pouvoir d'achat de certaines catégories de ménages. Les classes moyennes devraient profiter en premier lieu de l'exonération de taxe d'habitation. À l'heure actuelle, sous certaines conditions (voir partie Logement), 42 % des ménages profitent d'une exonération totale ou partielle de leur taxe d'habitation. Le candidat propose d'élargir l'exonération totale aux ménages des classes moyennes pour un coût total de 10 milliards d'euros. Pour les ménages les plus aisés, le candidat d'En Marche! propose d'exclure du calcul de l'ISF la patrimoine mobilier et d'instaurer une *flat tax* sur les revenus du patrimoine en lieu et place du système d'imposition actuel. Cette réforme de la fiscalité du patrimoine devrait favoriser les ménages aux patrimoines les plus élevés aux taux marginaux d'imposition à l'heure actuelle élevés. La hausse de la Prime d'activité (2 milliards d'euros) et l'exonération de prélèvements sociaux des heures supplémentaires pour les salariés du privé (3 milliards d'euros) devraient redonner du pouvoir d'achat aux actifs les plus modestes. Contrairement au programme de Marine Le Pen mais à l'image du RUE proposé par Benoît Hamon, les retraités ne devraient pas être concernés par cette revalorisation de la Prime d'activité. Tout comme l'AHH, le montant de l'ASPA devrait être revalorisé de 100 euros pour les retraités les plus modestes. De plus, ces derniers, tout comme les chômeurs, ne seront pas impactés par la hausse de 1,7 point de la CSG (+20 milliards) et verraient l'ASPA revalorisée de 100 euros. Cette augmentation de la CSG viendra compenser la suppression des cotisations chômage et santé pour les actifs occupés. Ce transfert devrait en théorie entraîner une hausse légère du pouvoir d'achat des actifs en emploi (de l'ordre de 1,5 %) et une baisse du pouvoir d'achat des retraités (hors retraités modestes) de l'ordre de 1,7 %. Il est malgré tout à noter qu'à l'heure actuelle une perte fiscale demeure dans le financement de ce transfert, d'environ 10 milliards d'euros. En effet, la hausse de 1,7 point de la CSG ne suffirait à compenser la suppression complète des cotisations mentionnées. Le transfert entre actifs occupés et retraités pourrait donc potentiellement être plus important. En occultant ce manquement, l'effort budgétaire consacré par le candidat au rétablissement du pouvoir d'achat des ménages est de l'ordre de 26 milliards d'euros. Pour compenser (en partie) ces dépenses supplémentaires, le candidat d'En Marche ! propose une augmentation de la fiscalité écologique de 12,5 milliards avec notamment l'alignement de la fiscalité de l'essence et du diesel. Cette hausse de la fiscalité indirecte, à l'image de la hausse proposée de la TVA ou de la taxe sur les importations, devrait avoir un impact plus négatif sur les ménages les plus modestes que sur les ménages aisés.

Jean-Luc Mélenchon

Le candidat de la France Insoumise fait de la revalorisation du pouvoir d'achat des ménages les plus modestes et la lutte contre la pauvreté l'une des grandes priorités de son programme. Allocation d'autonomie pour les jeunes (800 euros par mois sous conditions de ressources), revalorisation des minima sociaux de l'AAH et du salaire des enseignants, ce sont plus de 26 milliards d'euros qui devraient être alloués à cet objectif. Jean-Luc Mélenchon propose également la mise en place d'un « droit opposable à l'emploi » pour les chômeurs non indemnisés. Selon les chiffrages opérés par le candidat, la mesure aurait, à travers les contrats coopératifs, un coût de 6,4 milliards d'euros. De fait, doivent être déduits de ce coût brut les économies à attendre en

termes de minima sociaux. Jean-Luc Mélenchon est le seul candidat à proposer une réforme fiscale profonde avec notamment la fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG. Si le coût d'une telle réforme n'a pas été précisée, sa mise en place à coût nul engendrerait de fait des transferts importants entre ménages qu'il est impossible à l'heure actuelle de quantifier. Le candidat de la France Insoumise propose, en termes de recettes, de renforcer l'ISF (+3 milliards d'euros), de supprimer un certain nombre de niches fiscales dont la liste n'est pas arrêtée, d'augmenter les droits de succession. Comparativement aux dépenses, le volet recettes nouvelles du candidat de la France Insoumise semble donc pour le moment relativement restreint.

Tableau 3. **Impact des mesures socio fiscales par catégorie de population**

	Ménages modeste	Classes moyennes	Ménages aisés	
F. Fillon	–	o/–	+ +	
B. Hamon	+ +	+	–	
M.Le Pen	+	+	+	
E.Macron	o	+	+	
J.-L. Mélenchon	+ +	+	– –	
	Chômeurs	**Retraités**	**Jeunes**	**Familles**
F. Fillon	–	+	–	++
B. Hamon	+	+	+ +	+
M.Le Pen	–	+	+	+
E.Macron	o	+	o	.
J.-L. Mélenchon	+ +	+	+ +	–

Sources : programmes des candidats, OFCE.

Rappelons que les effets potentiels que nous relevons ici ne concernent que les générations actuelles. S'il advenait que certaines de ces mesures étaient financées par une hausse de l'endettement public, l'effet à attendre serait certes positif pour les générations courantes mais ferait porter une charge supplémentaire aux générations futures.

Logement

En ce qui concerne les aides à la personne, le candidat LR reprend à son compte une proposition dans le débat depuis maintenant quelques années : la fusion des aides personnelles avec l'ensemble des minima sociaux. Une telle mesure pourrait inciter les ménages les plus modestes à arbitrer entre leurs dépenses en logement et d'autres dépenses de consommation, au risque de détériorer leurs conditions de logement. Outre cette proposition, François Fillon prône une « accélération des procédures d'expulsion locative », la « fin de l'encadrement des loyers », la « remise en cause de la loi SRU » et la « reconduction des dispositifs 'qui marchent' » tels que le Pinel et le PTZ. L'ensemble de ces propositions vise à inciter à l'investissement privé au travers, d'une part, l'accession à la propriété, mantra des politiques publiques depuis 30 ans, et d'autre part de l'investissement locatif privé.

Le volet « Logement » présenté par le candidat socialiste présente des caractéristiques inverses de celles du candidat LR. Benoît Hamon veut augmenter les aides à la pierre à l'adresse des bailleurs sociaux jusqu'à 1 milliard, souhaite imposer une loi SRU renforcée dans le « cœur des métropoles » avec des objectifs pouvant aller jusqu'à 30 % ou encore « adapter » les dispositifs d'incitation à l'investissement locatif sans

pour autant apporter plus de précision. Le candidat souhaite également l'adoption d'un plan « Zéro bidonville » à l'issue du quinquennat.

Au travers son programme « Logement », le Front National se fixe pour objectif de redonner du pouvoir d'achat aux ménages. La baisse proposée de la taxe d'habitation vise à s'attaquer aux hausses récentes de la fiscalité locale. La baisse de 10 % des droits de mutation vise à faciliter les mobilités résidentielles. Concernant les aides à la personne, la candidate du Front National propose la mise en place d'une « Protection-Logement-Jeunes » construite d'une part sur la hausse de la construction de logements étudiant et d'autre part sur la revalorisation de 25 % des aides personnelles pour les jeunes de moins 27 ans. Pour le parc locatif social Marine Le Pen propose de « réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social, sans effet rétroactif, et de le mobiliser vers les publics qui en ont le plus besoin »[9]. Enfin, le Front National propose que « 1 % du parc locatif social » soit vendu chaque année soit 50 000 logements par an[10].

Le candidat d'En Marche ! propose une exonération totale de la taxe d'habitation pour près de 80 % des ménages français et le maintien de l'encadrement des loyers. Il propose également le développement de l'intermédiation locative ainsi que le doublement des pensions de famille, réclamé par la Fondation Abbé Pierre. En ce qui concerne les objectifs de construction, Emmanuel Macron acte le fait que la fixation d'un objectif national n'a que peu de sens et souhaite donc diriger les efforts de construction vers les zones les plus tendues. Le candidat d'En Marche ! propose également un « Bail mobilité ». Si les contours de ce bail ne semblent pas encore tout à fait arrêtés, il est important de rappeler que si les baux usuels sont d'une durée d'au moins 3 ans, il existe dans la législation française des baux d'une durée plus courte dont les bailleurs ne se privent aucunement d'user (bail d'occupation précaire, bail de location meublée – soumis au droit commun, largement utilisé notamment au cours de la période de mise en place du décret d'encadrement des loyers, les meublés n'étant pas soumis au décret, le bail est d'une durée de 1 an renouvelable – ou encore bail meublé « étudiant »).

Le candidat de la France Insoumise propose quant à lui la mise en place réelle de la Garantie Universelle des Loyers promise par François Hollande, et propose d'aller plus loin dans l'objectif de financement du nombre de logements sociaux en portant l'objectif annuel à 200 000.

9. À l'heure actuelle, 83 % des demandes de logement social sont attribuées à des ménages français et 88 % des locataires du parc social sont de nationalité française.

10. L'objectif de 1 % du parc vendu chaque année avait été fixé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. En moyenne, pas plus 10 000 logements sociaux ont été écoulés au cours des 10 dernières années.

Tableau 4. **Synthèse des programmes concernant le logement**

	Accès au logement	Coût du logement	Construction
F. Fillon	– –	–	+
B. Hamon	+ +	+ +	+
M.Le Pen	+ +	+	.
E.Macron	+	+	.
J.-L. Mélenchon	+ +	+ +	+/–

Sources : programmes des candidats, OFCE.

Inégalités

Les 5 grands candidats à l'élection présidentielle ont des projets divergents en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, l'investissement social ou les inégalités femmes-hommes.

En mettant l'accent sur la réduction de la dépense publique, principal outil de réduction des inégalités, le programme de François Fillon, sans mise en place de mesures compensatoires, devrait engendrer une hausse des inégalités et ce d'autant plus que les mesures fiscales en faveur des ménages sont ciblées sur les ménages aisés (relèvement du quotient familial, suppression de l'ISF, baisse de l'imposition des plus-values, diminution des droits de donation) ; la seule mesure impactant les plus modestes étant l'augmentation des retraites inférieures à 1 000 euros et des pensions de réversion. Côté recettes, la hausse de la TVA est dégressive avec le revenu et ne peut qu'accentuer l'impact négatif du programme du candidat en termes de redistribution monétaire. Les inégalités économiques et sociales entre hommes et femmes ne paraissent pas être une priorité. Le projet mentionne le développement de « gardes souples » mais la formulation est trop floue pour être évaluée. De plus, le projet entend « réintroduire la liberté dans le recours au congé parental », ce qui laisse entendre un retour en arrière sur la réforme du congé parental entrée en vigueur le 1er janvier 2015 dans le but d'inciter au partage du congé parental entre conjoints, réforme déjà assez peu ambitieuse (sur ce point, voir Périvier, 2017).

H. Périvier, 2017, « Réduire les inégalités professionnelles en réformant le congé paternité », *OFCE policy brief*, 11, 13 janvier.

P. Madec et X. Timbeau, 2017, « RUE : une ambition à financer », *OFCE le blog*, 29 mars.

Le programme de Benoît Hamon implique une hausse importante de la dépense publique. La mise en place du revenu universel d'existence devrait réduire fortement la pauvreté et son intensité ainsi que les inégalités de revenu (voir Madec et Timbeau, 2017). Il en est de même de la revalorisation annoncée des minima sociaux. Le programme prévoit de plus 3,8 milliards pour l'enseignement supérieur et la recherche (hausse du budget de l'enseignement supérieur, le droit à la scolarisation dès 2 ans, limitation du nombre d'élèves par classe en CP/CE1/CE2 à 25, 20 dans les écoles en éducation prioritaire) ; 3,5 milliards pour les services publics et la santé. De plus, le financement de ces nouvelles dépenses proviendrait en partie d'une augmentation de l'impôt sur les ménages les aisés (lutte contre la fraude, …) par construction sur le revenu des plus aisés. On peut néanmoins se demander si les marges de manœuvre concernant l'évasion et l'optimisation fiscales sont aussi importantes, notamment si elles sont menées de façon isolée. Contrairement à d'autres candidats (en dehors de Jean-Luc Mélenchon), dont les propositions sont floues ou très générales, plusieurs propositions du programme de Benoît Hamon impactent la question de l'inégalité femmes-hommes : création d'un service public de la petite enfance avec 250 000 nouvelles places d'accueil à horaires adaptés, développement de la scolarisation dès 2 ans, allongement du congé paternité à 6 semaines dont 11 jours obligatoires.

Le programme de Marine Le Pen contient des mesures de pouvoir d'achat ciblées pour tous les publics. Au total, le programme prévoit des mesures pour le pouvoir d'achat de 40 milliards et une hausse de la fiscalité indirecte de l'ordre de 12,5 milliards, l'impact sur les inégalités de revenu pourrait être important. Malgré tout, les avantages fiscaux accordés aux familles les plus aisées devraient largement compenser ces effets à priori positifs. Les économies porteraient sur la gestion de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales (suppression des doublons), la fraude sociale et l'évasion fiscale, sur l'Union européenne et sur l'immigration (suppression de l'AME), soit les « cagnottes » traditionnelles de la gauche (évasion fiscale), de la droite (économie de gestion, fraude sociale) et de l'extrême-droite (immigration). Concernant l'égalité femmes-hommes, le programme reste flou (« mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale »).

Du point de vue des inégalités, le programme d'Emmanuel Macron est celui qui touche le moins aux équilibres actuels. La principale mesure de pouvoir d'achat est l'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des foyers. Si Emmanuel Macron a des mesures fiscales et sociales en faveur de toutes les catégories de ménages, les ménages

les mieux « lotis » sont ceux des classes moyennes. Concernant l'éducation, Emmanuel Macron propose la limitation à 12 élèves par enseignant de la taille des classes de CP et de CE1 en zone prioritaire (par redéploiement des effectifs) ainsi qu'un plan de formation d'un million de chômeurs et de jeunes peu qualifiés (investissement de 15 Mds, soit 3 Mds par an). Sur la santé, le projet prévoit d'une part une prise en charge à 100 % des lunettes et prothèses auditives et dentaires, en lien avec les mutuelles (4 Mds), et d'autre part 15 milliards d'économies. Sur la question des inégalités femmes-hommes, Emmanuel Macron fait plus confiance à la régulation sociale de type *name and shame* (« Publication des noms des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ») qu'à l'intervention publique.

Jean-Luc Mélenchon a le projet le plus radical du point de vue de la pauvreté puisqu'il propose d'éradiquer la pauvreté monétaire : son programme prévoit en effet de fixer les minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté monétaire (60 % du niveau de vie médian soit environ 1 000 euros pour une personne seule). Le programme a une certaine cohérence interne puisqu'il prévoit aussi d'augmenter le Smic net mensuel de 16 % pour le porter à 1 326 euros pour 35 heures. Contre le chômage, Jean-Luc Mélenchon propose également d'établir un « droit opposable à l'emploi » en faisant de l'État l'employeur en dernier ressort. Concernant l'investissement social, Jean-Luc Mélenchon propose le doublement du budget des universités (13 milliards), le remboursement santé à 100 % dont les appareils dentaires, optiques et auditifs et la création de 500 000 places de crèches.

IV. Propositions relatives à l'environnement et à la transition énergétique

La nécessité de la transition énergétique et de ses principales composantes (économies d'énergie, rénovation énergétique et développement des énergies renouvelables) ne semblent plus faire débat. Les principaux candidats, de Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon, l'ont intégrée dans leur programme. Notamment, aucun d'entre eux ne remet en cause la Loi sur la transition énergétique et la croissance verte (LTECV) de 2015. À l'exception de l'évolution de la filière nucléaire, les grandes orientations qui en sont issues devraient donc être maintenues : division par deux des émissions en 2030 et par quatre en 2050, réduction de moitié de la consommation d'énergie en 2050, développement des énergies renouvelables.

La fiscalité carbone, telle qu'établie à l'issue du Rapport Rocard, semble elle aussi ne plus faire véritablement débat. La trajectoire de prix prévue par la LTECV, à 56 €/tCO_2 en 2020 et 100 €/tCO_2 en 2030 est explicitement validée par quatre des cinq candidats au sein de leur programme, à l'exception de Marine Le Pen.

Les divergences s'établissent désormais sur les modalités d'application de la loi, et sur l'avenir de la filière nucléaire. François Fillon et Marine Le Pen souhaitent maintenir la part de l'énergie nucléaire au sein du mix électrique français au-dessus de 75 %. Ils refusent tous deux la fermeture de la centrale de Fessenheim – ce qui économiserait le versement d'une indemnité de 446 millions d'euros à EDF. Emmanuel Macron poursuit la politique du quinquennat Hollande, en fermant Fessenheim, et en ramenant le nucléaire à 50 % en 2025 sans pour autant aller plus loin. Plus important, il ne lève pas la contradiction entre le programme d'EDF de rénovation des centrales (le Grand Carénage), qui vise à maintenir l'intégralité du parc en activité jusqu'en 2040 au moins, et cet objectif de 50 % à l'issue du prochain quinquennat.

Benoît Hamon vise un mix électrique 100 % renouvelable en 2050, scénario comparable à celui proposé par l'ADEME en 2016, et qui implique une sortie complète

de la filière nucléaire. Jean-Luc Mélenchon souhaite quant à lui un mix énergétique 100 % renouvelable, aligné sur les propositions de l'association Negawatt, qui suppose un abandon total des énergies fossiles dans les domaines du transport (essence, gasoil), du chauffage (gaz naturel, fioul lourd), et de l'industrie (gaz, fioul, charbon).

En termes budgétaires, l'effort consenti varie substantiellement selon les candidats. Marine Le Pen ou François Fillon ne chiffrent pas leurs engagements en matière de transition énergétique. Emmanuel Macron souhaite investir 15 Mds d'euros pour la transition sur l'ensemble du quinquennat, quand Benoît Hamon vise 17,5 Mds et Jean-Luc Mélenchon 100 Mds.

La nécessité de la rénovation énergétique est désormais partagée par tous les candidats. Si François Fillon se contente de maintenir les politiques incitatives actuelles, Marine Le Pen souhaite recourir à des éco-prêts à taux zéro contractés directement auprès de la Banque de France. Emmanuel Macron prévoit d'investir 4 Mds dans la rénovation des bâtiments publics, et de lever un fonds public de 4 Mds pour aider les propriétaires modestes à rénover leurs logements. J.-L. Mélenchon table sur 700 000 logements rénovés par an, à l'aide d'un guichet unique mis en place pour faciliter la coordination entre les propriétaires et les différents acteurs du secteur. Enfin Benoît Hamon souhaite mobiliser 30 Mds de fonds publics sur 5 ans, ainsi que 70 Mds de prêts garantis par la CDC pour financer la rénovation énergétique et urbaine ■

Derniers Policy brief

N° 15 / 3 avril 2017
La transition énergétique : contrainte ou opportunité pour la croissance et l'emploi ?
Francesco Vona

N° 14 / 29 mars 2017
Inscrire les indicateurs de bien-être et de soutenabilité au cœur du débat budgétaire
Éloi Laurent

N° 13 / 28 mars 2017
L'industrie française entre déclin et renouveau
Jean-Luc Gaffard

N° 12 / 27 février 2017
Quelles perspectives pour l'économie française au cours du prochain quinquennat ?
Éric Heyer, Xavier Timbeau

N° 11 / 13 janvier 2017
Réduire les inégalités professionnelles en réformant le congé paternité
Hélène Périvier

N° 10 / 15 décembre 2016
Le revenu universel : une utopie utile ?
Guillaume Allègre, Henri Sterdyniak

V. ANNEXES

Tableau A1. **Synthèse des mesures socio-fiscales proposées par les candidats à la présidentielle**

François Fillon				
		Mesures	**Populations touchées**	**Coûts estimés**
Mesures fiscales en faveur des ménages	**Mesures d'IR et de Taxe d'habitation**	Relèvement quotient familial	Familles aisées	2,5 Mds €
	Fiscalité du patrimoine	Création d'un impôt unique de 30 % sur la patrimoine	Ménages aisés	?
		Suppression de l'ISF	Ménages aisés	5,2 Mds €
	Fiscalité sur les successions	Baisse de l'imposition des plus-values	Ménages aisés	800 M €
	Mesures ciblées	Diminution des droits de donations	Ménages aisés	800 M €
		Universalité des allocations familiales	Familles aisées	800 M €
		Augmentation des retraites inférieures à 1 000 euros et des pensions de réversion	Retraités modestes	2,2 Mds €
Mesures impactant négativement le pouvoir d'achat des ménages		Hausse de la TVA	Ensemble des ménages	15 Mds €
Autres		Allocation sociale unique	Ménages modestes	?

Benoît Hamon				
		Mesures	**Populations touchées**	**Coûts estimés**
Mesures fiscales en faveur des ménages	**Mesures d'IR et de Taxe d'habitation**			
	Fiscalité du patrimoine	Réforme de la taxe foncière	Ménages aisés propriétaires	?
	Fiscalité sur les successions			
	Mesures ciblées	RUE	Individus aux ressources inférieurs à 1,9 SMIC brut	35 Mds €
		Revalorisation de l'AAH de 10 %	Handicapés	800 M €
		Revalorisation de l'AAH de 10 %	Retraités	300 M €
		Revalorisation du point d'indice	Fonction publique	?
		Allocation familiale dès le premier enfant	Famille	5,4 Mds
Mesures impactant négativement le pouvoir d'achat des ménages		Réforme de la taxe foncière	Ménages aisés propriétaires	?

Marine Le Pen				
		Mesures	**Populations touchées**	**Coûts estimés**
Mesures fiscales en faveur des ménages	**Mesures d'IR et de Taxe d'habitation**	Défiscalisation des heures supplémentaires	Salariés	4,5 Mds
		Baisse de l'IRPP de 10 % sauf pour la dernière tranche, quotient familial, demi-part pour les veuves, … et baisse de la TH	Foyers fiscaux imposés au titre de l'IRPP, classes moyennes et supérieures	11 Mds € hors TH
	Fiscalité du patrimoine	Baisse de 10 % des droits de mutation	Ménages accédants et propriétaires	1 Mds €
	Fiscalité sur les successions			
	Mesures ciblées	Universalité des allocations familiales	Familles aisées	800 M €
		Revalorisation de l'AAH de 20 %	Handicapés	1,6 Mds €
		Revalorisation de l'ASPA de 20 %	Retraités	600 M €
		Prime de pouvoir d'achat	Salariés modestes	11,5 Mds €
		Protection Jeune Logement	Jeunes	1,2 Mds €
Mesures impactant négativement le pouvoir d'achat des ménages		Taxe de 3 % sur les importations	Toute la population	15 Mds €

Emmanuel Macron				
		Mesures	**Populations touchées**	**Coûts estimés**
Mesures fiscales en faveur des ménages	**Mesures d'IR et de Taxe d'habitation**	Exonération de TH pour 80 % des ménages	Classes moyennes	10 Mds €
	Fiscalité du patrimoine	Suppression de la partie mobilière de l'ISF	Classes supérieures	2,6 Mds €
	Fiscalité sur les successions			
	Mesures ciblées	Exonération complète des prélèvements sociaux payés par les salariés (cotisations salariales et CSG-CRDS) sur les heures supplémentaires	Actifs hors cadres	3 Mds €
		Transferts des cotisations chômage et santé des salariées (30,8Mds€) vers la CSG	Ensemble de la population hors petites retraites et chômeurs	0
		Hausse de la Prime d'activité	Salariés à bas revenu	2 Mds €
		Ouverture des droits au chômage pour les démissionnaires	Chômeurs	2,8 Mds €
		Revalorisation de l'AAH de 100 euros	Handicapés	1,2 Mds €
		Pass Culture	Jeunes	300 M €
		Remboursement lunettes, …	Toute la population	4 Mds €
		Revalorisation de l'ASPA de 100 euros	Retraités	516 Mds €
Mesures impactant négativement le pouvoir d'achat des ménages		Création d'un impôt sur la fortune mobilière		0
		Hausse de la fiscalité écologique	Toute la population	12,5 Mds €

Jean Luc Mélenchon				
		Mesures	**Populations touchées**	**Coûts estimés**
Mesures fiscales en faveur des ménages	**Mesures d'IR et de Taxe d'habitation**	Fin du QC, Remplacement du QF par un crédit d'impôt par enfant, fusion IR-CSG,	Toute la population	?
	Fiscalité du patrimoine			
	Fiscalité sur les successions			
	Mesures ciblées	Allocation d'autonomie pour les jeunes de 800 euros sous conditions de ressources	Jeunes modestes	entre 6,3 Mds € et 9,6 Mds €
		Droit opposable à l'emploi	Chômeurs non indemnisés	20 Mds €
		Revalorisation des minima sociaux	Ménages modestes	7 Mds €
		Remboursement lunettes, …	Toute la population	4 Mds €
		Revalorisation AAH	Handicapés	7 Mds €
		Revalorisation du salaire des enseignants	Fonction publique	?
		Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité	Ensemble de la population	?
Mesures impactant négativement le pouvoir d'achat des ménages		Renforcement de l'ISF et augmentation des droits de succession, suppression de niches fiscales	Ménages aisés	3 Mds € + ?
		Création d'une taxe kilométrique aux frontières françaises selon la distance parcourue par les produits	Toute la population	1 Mds €

Sources : programmes des candidats, OFCE.

Tableau A2. **Synthèse des programmes des principaux candidats concernant l'environnement et la transition écologique**

	François Fillon	Benoît Hamon	Marine Le Pen	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon
Évolution du nucléaire					
Filière	Maintien de la filière	50 % en 2025, 0 % en 2050 Abandon du Grand Carénage	Maintien de la filière	50 % en 2025	50 % en 2025, 0 % en 2050 Abandon du Grand Carénage
Fermeture de Fessenheim	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Budget sur le quinquennat	Non explicite	17,5 Mds	Non explicite	15 Mds	100 Mds
Énergies renouvelables	Suppression de l'obligation d'achat de la production des nouvelles installations électriques	Décentraliser la production d'énergie Favoriser la production individuelle d'énergie	« Développer massivement les filières françaises des énergies renouvelables » Développer une filière hydrogène en France	Doubler la capacité en éolien et en photovoltaïque Mobiliser 30 Mds d'investissement privé	Développement de toutes les énergies renouvelables Arrêt des subventions aux énergies fossiles
Gaz de schistes	Autoriser l'exploration	Interdiction	Interdiction	Interdiction	Interdiction
Précarité énergétique	Remplacement des tarifs sociaux de l'énergie par une généralisation du chèque-énergie	« Bouclier énergétique » : les 30 % de ménages les moins bien isolés ne dépenseront pas plus de 10 % de leurs revenus		Rénovation de la moitié des « logements-passoires » des propriétaires les plus modestes en fin de quinquennat, Fonds public de 4 Mds pour aider les propriétaires les plus modestes	Voir rénovation énergétique
Relocalisation	Favoriser les circuits courts dans l'agriculture	Développement de la commande publique en circuit court	« Développer les circuits courts de la production à la consommation, en réorganisant les filières »	Favoriser les circuits courts dans l'agriculture	Contribution sur le transport de marchandises Taxe kilométrique aux frontières (1 Mds par an) Favoriser la production locale dans la commande publique
Rénovation énergétique	Poursuite des programmes d'aide à la rénovation	100 Mds pour la rénovation urbaine et thermique dont 30 Mds d'argent public sur 5 ans et 70 Mds de prêts auprès de la CDC	« Faire de l'isolation une priorité budgétaire du quinquennat » Financement d'éco-prêts à taux zéro par la Banque de France	Rénovation des bâtiments publics pour 4 Mds	700 000 logements rénovés par an Guichet unique pour le financement, coordination des professionnels, évaluation des besoins
Taxe carbone					
Trajectoire	56 €/tCO_2 en 2020, 100 €/tCO_2 en 2030	56 €/tCO_2 en 2020, 100 €/tCO_2 en 2030	Non explicite	56 €/tCO_2 en 2020, 100 €/tCO_2 en 2030	56 €/tCO_2 en 2020, 100 €/tCO_2 en 2030
Complément	Prix plancher de 30 €/tCO_2	Ajustement carbone aux frontières TVA modulée Suppression des niches anti-environnementales		Alignement fiscalité diesel-essence	Taxe kilométrique aux frontières (1 Mds par an)

Sources : programmes des candidats, OFCE.

Pour citer ce document : *Coordination :* Xavier Ragot et Mathieu Plane, *auteurs :* Guillaume Allègre, Pierre Madec, Mathieu Plane, Xavier Ragot, Aurélien Saussay, 2017, « Quelles propositions économiques des candidats à l'élection présidentielle ? », *OFCE policy brief* ***16***, 14 avril

Directeur de la publication Xavier Ragot
Rédactrice en chef des publications Sandrine Levasseur
Responsable de la visibilité numérique Guillaume Allègre
Réalisation Najette Moummi (OFCE).

Copyright © 2017 – OFCE *policy brief* ISSN 2271-359X. All Rights Reserved.